



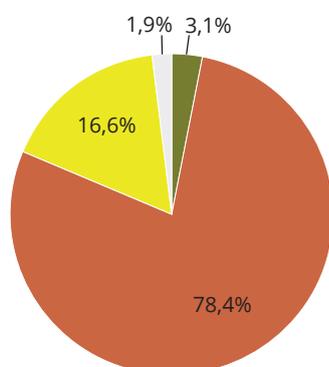
Superficie (en ha)	4 526
Organisme gestionnaire	SM du massif des Maures
Année d'approbation du DOCOB	2007
Date arrêté ministériel ZPS	31/05/2001; 04/07/2018

Description

Milieux naturels dominés de landes, maquis hauts et forêts de chênes liège semi-ouvertes ou en mélange avec des pinèdes. Formations arbustives en mosaïque avec des dalles de grès, pelouses sèches et pelouses temporairement humides. Espace agricole dominé par du vignoble, parfois en petites parcelles gérées traditionnellement et apportant une diversification des milieux, mais le plus souvent en grandes parcelles gérées intensivement et défavorables aux espèces patrimoniales ; à noter la présence de friches présentant un intérêt notable pour l'avifaune (en particulier pour le rollier). Enfin, présence d'un centre d'enfouissement technique de déchets sur 100 ha (soit 2 % de la ZPS) et d'un golf sur 80 ha (1,6%). Fermeture du centre en 2018.

Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=4526)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
Forêts		3,1
- Forêt de conifères	54,1	1,2
- Forêt de feuillus	83,9	1,9
Milieux arbustifs		78,4
- Garrigues et maquis	3549,4	78,4
Milieux cultivés		16,6
- Cultures annuelles	71,5	1,6
- Cultures permanentes	679,3	15,0
Surfaces artificielles		1,9
- Tissu urbain	37,4	0,8
- Unités industrielles ou commerciales	50,8	1,1
Surface totale	4526	100

Intérêts ornithologiques

La richesse biologique est très liée à la diversité des milieux parfois associés en étroite mosaïque. Le réseau de ruisseaux temporaires (habitat prioritaire) est bien représenté. Les enjeux majeurs se situent dans le domaine des habitats, de la flore, de l'entomofaune (présence d'espèces endémiques propres à la Provence cristalline) et de l'herpétofaune (présence de la Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) et de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) en particulier). L'avifaune présente surtout un intérêt pour les espèces macro-insectivores de milieux ouverts ou semi-ouverts: rollier, pies-grièche écorcheur, à tête rousse, méridionale et pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*) observée ponctuellement. La ZPS est un terrain de chasse privilégié pour les rapaces dont certains nichent dans le massif des Maures (Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Aigle royal).

Ce site présente un ensemble d'habitats favorable à plusieurs espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. La présence d'un lac de grande superficie (lac des Escarcets, 14 ha), dont l'eau est de bonne qualité, et la végétation associée des zones humides (roselière, ripisylve) bien représentée, constitue un atout majeur du site pour l'avifaune, notamment les oiseaux d'eau (bien qu'ils soient en effectifs peu significatifs). Des oiseaux rares tels que le blongios nain ou le martin-pêcheur ont été recensés sur le lac des Escarcets. D'autre part, la mosaïque constituée par les formations basses et claires de maquis et de pelouses sur lithosol sableux parsemée d'îlots boisés accueille de nombreuses autres espèces d'oiseaux, et en particulier l'engoulevent d'Europe, l'alouette lulu, la fauvette pitchou, la pie-grièche écorcheur et le bruant ortolan.



Blongios nain
© Aurélien AUDEVARD



Bruant ortolan
© Aurélien AUDEVARD



Pie-grièche à tête rousse
© André SIMON



Pie-grièche méridionale
© Bertrand ELIOTOUT



Rollier d'Europe
© André SIMON

Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

- ▶ Les incendies représentent une des menaces principales pour des éléments majeurs du patrimoine naturel (Tortue d'Hermann en particulier). Pour l'avifaune, ce facteur est beaucoup moins net et tend à favoriser les milieux semi-ouverts ou dégradés favorables à plusieurs espèces (pies-grièches, bruant ortolan, pipit rousseline...). Dix pour cent des habitats naturels sont gérés en pare feux, favorables à ces espèces, mais les débroussaillages sont parfois pratiqués en période de nidification.
- ▶ La poursuite de l'intensification des usages agricoles est un facteur limitant important pour l'avifaune. Il existe une volonté de poursuivre les défrichements au dépend des milieux naturels. Parallèlement des vignes abandonnées peuvent s'avérer accueillantes pour l'avifaune.
- ▶ La fréquentation par le public est en progression constante et peut s'avérer une contrainte si elle n'est pas maîtrisée à terme. Ce territoire suscite un fort attrait pour de nombreux usages de loisirs. Le lac des Escarcets focalise les intérêts (pêche, chasse, promenade, activités sportives).
- ▶ Activités militaires : vols d'hélicoptères notamment.
- ▶ Utilisation de ressources : miel, liège, champignons....

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB

Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Blongios nain	DO1	250 / 280-520 couples	1-5 couples	-	Moyen	
Bruant ortolan	DO1	1 000-3 000 / 5 000-8 000 couples	10-50 couples	-	Faible	

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Fauvette pitchou	DO1	? / 25 000-50 000 couples	100-500 couples	Sédentaire	Faible	
Milan noir	DO1	400-800 / 25755 couples	20-25 couples	-	Moyen	
Pie-grièche à tête rousse*	AER	? / 4 000-6 000 couples	20-30 couples	-	-	13 couples recensés en 2017
Pie-grièche écorcheur	DO1	2500-13000 / 60000-120000 couples	15-20 couples	-	Moyen	17 couples recensés en 2017
Pie-grièche méridionale*	AER	250-450 / 650-1150 couples	10-15 couples	-	-	5 couples recensés en 2017
Pipit rousseline	DO1	2 500-3 000 / 10 000-20 000 couples	10-50 couples	-	Faible	
Rollier d'Europe	DO1	440-540 / 850- 1 050 couples	10-15 couples	-	Moyen	

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes
 DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable
 Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Suivi Pie-grièches	Pie-grièches écorcheur, méridionale et à tête rousse	Fort

*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

International	
National	Réserve Naturelle des Maures, Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral, ENS « Collet des Preires ».
Régional	

En gras : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

Liens utiles

Cartes, arrêtés de désignation, **DOCOB** : <http://www.batrame-paca.fr>

PNA, sites Natura 2000 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

DOCOB : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

FSD : <https://inpn.mnhn.fr>

Bibliographie

ONF Var, GUICHETEAU Dominique. (2007). *DOCOB Plaine des Maures, Volume IV «Fiches Habitats et Fiches Espèces»*, 301 p.

LPO PACA (2018). *Bilan du PNA Pie-grièches. Rapport DREAL PACA.*



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
FR9310110 - Plaine des Maures**

